

2011_A095

OBJET : PLIE - Bilan 2008 - 2010 du PLIE du Pays d'Aix

Le 30 juin 2011 à 17 h 00, le Conseil de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à Saint-Cannat sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 23 juin 2011, conformément à l'article L 5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

AGOPIAN Jacques - AMAROCHE Annie - AREZKI Alain - ARNAUD Christian - BABULEAUD Jean Pierre - BARBAT-BLANC Odile - BARRET Guy - BELLUCCI Angélique - BENON Charlotte - BERNARD Christine - BLAIS Jean-Paul - BONFILLON Jean - BONTHOUX Odile - BORDET André - BOULAN Michel - BOYER Michel - BRAMI Héliot - BRUNET Danièle - BUCCI Dominique - BURLE Christian - CATELIN Mireille - CHARRIN Philippe - CHEVALIER Eric - CHORRO Jean - CRISTIANI Georges - CURINIER Erick - DAVENNE Chantal - DE PERETTI François-Xavier - DECARA Yannick - DELAVET Christian - DELOCHE Gérard - DEMENGE Jean - DESCLOUX Odette - DEVAUX Pierre - DEVESA Brigitte - DI CARO Sylvaine - DILLINGER Laurent - DRAOUZIA Fatima - DUCATEZ-CHEVILLARD Christine - DUFOUR Jean-Pierre - DUPERREY Lucien - FOUQUET Robert - GACHON Loïc - GASCUEL Jean - GERACI Gérard - GERARD Jacky - GOUIRAND Daniel - GROSSI Jean-Christophe - GUEZ Daniel - GUINIERI Frédéric - HAMARD OULMI Nadira - JAUME Emmanuelle - JOISSAINS Sophie - JOUVE Mireille - LAGIER Robert - LARNAUDIE Patricia - LECLERC Jean-François - LEGIER Michel - MANCEL Joël - MARTIN Régis - MARTIN Richard - MAURICE Jany - MERGER Reine - MICHEL Claude - MICHEL Marie-Claude - MONDOLONI Jean Claude - MORBELLI Pascale - MOUGIN Jacques - MOYA Patrick - MUSSET Alain - NICOLAOU Jean-claude - OLLIVIER Arlette - ORCIER Annie - PAOLI Stéphane - PATOT Gérard - PELLENC Roger - PERRIN Jean-Marc - PERRIN Jean-Claude - PIERRON Liliane - PIN Jacky - POITOU Frédéric - PORTE Henri-Michel - RENAUDIN Michel - RIVET-JOLIN Catherine - ROUARD Alain - ROUSSEL Jacques - ROVARINO Isabelle - SAEZ Jean-Pierre - SANTAMARIA Danielle - SLISSA Monique - SUSINI Jules - TERME Françoise - TRINQUIER Noëlle - VALETA Marie José - VENEL Gérard - VEYRUNES Bernard - VILLEVIEILLE Robert

Etai(en)t excusé(s) et suppléé(s) :

AGARRAT Henri suppléé par MENGEAUD Julien - CANAL Jean-Louis suppléé par SIMONET Bernard - CHARDON Robert suppléé par CLAVEL Caroline - CIOT Jean-David suppléé par SAIZ-OLIVER Sergine - GOURNES Jean-Pascal suppléé par SANTINI Joseph-Marie - MALLET Raymond suppléé par MAUNIER André - PIZOT Roger suppléé par BUCHAUT Romain

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales :

AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique - BOUTILLOT Guy donne pouvoir à MANCEL Joël - BRAMOULLÉ Gérard donne pouvoir à SUSINI Jules - CASSAN René donne pouvoir à ROUSSEL Jacques - CHAZEAU Maurice donne pouvoir à GROSSI Jean-Christophe - CONTE Marie-Ange donne pouvoir à BABULEAUD Jean-Pierre - FENESTRAZ Martine donne pouvoir à DRAOUZIA Fatima - FERAUD Pierre donne pouvoir à HAMARD-OULMI Nadira - FILIPPI Claude donne pouvoir à VILLEVIEILLE Robert - GALLESE Alexandre donne pouvoir à DELOCHE Gérard - GARCIA Daniel donne pouvoir à PATOT Gérard - GARÇON Jacques donne pouvoir à DI CARO Sylvaine - GROSDÉMANGE Gérard donne pouvoir à MARTIN Régis - GUINDE André donne pouvoir à AGOPIAN Jacques - JOISSAINS-MASINI Maryse donne pouvoir à CHORRO Jean - JONES Michèle donne pouvoir à OLLIVIER Arlette - LICCIA Marcel donne pouvoir à DESCLOUX Odette - LONG Danielle donne pouvoir à DEVAUX Pierre - MEDVEDOWSKY Alexandre donne pouvoir à DAVENNE Chantal - MERSALI Malik donne pouvoir à MORBELLI Pascale - MOHAMMEDI Amaria donne pouvoir à BENON Charlotte - NELIAS Mireille donne pouvoir à BUCCI Dominique - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à PERRIN Jean-Marc - SILVESTRE Catherine donne pouvoir à PAOLI Stéphane - TONIN Victor donne pouvoir à GARÇON Jacques

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir :

ALBERT Guy - BAUTZMANN Marcel - BUCKI Jacques - DAGORNE Robert - FERAUD Jean-Claude - GARNIER Eliane - LAFON Henri - LOUIT Christian - MATAS Henri - MAURET Jacques - MOINE Anne - PIZOT Roger - POTIE François - ROUGIER Jacques - SANGLINE Bruno - TAULAN Francis

Secrétaire de séance : Yannick DECARA

Monsieur Roger PELLENC donne lecture du rapport ci-joint.

CONSEIL DU 30 JUIN 2011

Rapporteur : Monsieur Francis TAULAN

Objet : Bilan 2008-2010 du PLIE du Pays d'Aix
Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

A l'orée de la quatrième année d'existence du 3^{ème} PLIE du Pays d'Aix 2008-2012, je vous invite à prendre connaissance des résultats du Plan sur la période 2008-2010.

Le PLIE 2008-2012 est le 3^{ème} PLIE communautaire après ceux de 2002-2006 et de 2007. La Communauté du Pays d'Aix a été accréditée organisme intermédiaire de gestion et de contrôle du Fonds Social Européen en décembre 2010.

Les objectifs du protocole du 3^{ème} PLIE sont l'accompagnement de 5.700 personnes, dont 3.135 bénéficiaires du RSA, pour les années 2008-2012, avec la sortie en emploi stable et durable de 2.280 personnes dont 1.254 bénéficiaires du RSA.

Ces objectifs sont à réaliser sur 5 ans, représentant par an, l'accompagnement de 1.140 personnes et la sortie en emploi stable et durable de 456 personnes.

Du 1^{er} janvier 2008 au 31 décembre 2010, soit à 3/5 de réalisation, le PLIE a accompagné 3.606 personnes, dont 2.417 bénéficiaires du RSA, représentant un objectif atteint à 64%.

Pour la même période, le nombre des sorties en emploi stable et durable est de 1.013 personnes, représentant un objectif atteint à 45%.

LES PRESCRIPTIONS DANS LE PLIE

Les prescriptions dans le PLIE se réalisent au moyen de Commissions d'Intégration, de Suivi et d'Orientation (CISO) qui ont lieu toutes les semaines et sur différentes communes selon les bassins de vie.

Il s'agit de valider avec le prescripteur et l'accompagnateur à l'emploi que la personne concernée cumule bien les difficultés et différents freins d'accès à l'emploi.

Les prescripteurs sont à 48% les services sociaux des Départements, 22% Pôle Emploi, 13% les CCAS des communes, 8% les bureaux emploi des communes, 2% les Missions Locales.

LE PUBLIC ACCOMPAGNE

Sur les 3.606 personnes suivies, 54% sont des femmes et 46% des hommes, avec des niveaux de qualification à l'entrée dans le PLIE relativement faibles, puisque 61% sont de niveau V, Vbis et VI (niveau CAP-BEP et infra).

La tranche d'âge la plus représentée est celle des 26-45 ans pour 62% et les plus de 50 ans sont de 21%. Le PLIE accompagne peu de jeunes de moins de 26 ans dans la mesure où ce public relève de la compétence des Missions Locales et du dispositif CIVIS mis en place par l'Etat.

Les publics issus des communes en Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS), à savoir Aix en Provence, Vitrolles et Pertuis sont bien représentés, puisque pour la Ville d'Aix en Provence, 26% sont des habitants des quartiers en difficulté, 35% pour Vitrolles et 19% pour Pertuis.

Le PLIE est bien représenté sur l'ensemble du territoire communautaire avec un accompagnement de personnes résidant sur l'ensemble des bassins de vie du territoire.

Les personnes accompagnées dans le cadre du PLIE sont à 68% des bénéficiaires du RSA, 23% des demandeurs d'emploi de longue durée, 5% des jeunes de moins de 26 ans sans qualification, 4% des parents isolés, 3% des travailleurs handicapés et 13% sont des personnes pouvant cumuler différents statuts et difficultés pour accéder à l'emploi.

LES SORTIES DU PLIE

Depuis le 1^{er} janvier 2008, 2.145 personnes sont sorties du PLIE à l'issue d'un accompagnement, dont 1.042 personnes en emploi stable et durable, soit une personne sur deux.

Les sorties en emploi stable et durable

Les femmes sortent positivement du PLIE à 60%. Les personnes dont le niveau de qualification est de niveau élevé (niveau I à III) et de niveau faible (niveau V) sortent positivement du PLIE à égalité (28%). 23% du public PLIE sort positivement du PLIE avec un niveau très faible (niveau Vbis et VI).

Parmi les personnes sorties en emploi stable et durable, 40% ont obtenu un CDI, 42% sont sortis en emploi avec un CDD supérieur à 6 mois. Les autres sorties positives sont constituées de sorties en emploi pour création d'activité, formation qualifiante et intérim.

Les autres sorties

Pour les sorties autres qu'en emploi stable et durable, on constate que 52% sont des femmes, et que les niveaux de qualification sont très faibles avec 67% de niveau Vbis, V et VI.

37% des personnes décident d'abandonner leur accompagnement dans le PLIE (445 personnes), 16% ne trouvent pas de solution à court terme (196 personnes), 14% ont des problèmes de santé et des motifs personnels (170 personnes), 11% déménagent et 6% sont réorientées sur d'autres dispositifs d'accompagnement.

Au vu de ces éléments, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du bilan 2008-2010 du PLIE du Pays d'Aix.

OBJET : PLIE - Bilan 2008 - 2010 du PLIE du Pays d'Aix

Le Conseil de Communauté a pris acte du rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil présents

Le Président



Acte rendu exécutoire par transmission

En Sous-préfecture d'Aix-en-Provence

Le **08 JUIL. 2011**